

Instructions pour le transfert de titres - Veuillez lire attentivement

1. Comment demander un transfert de titres

- Pour les transferts de titres **IN(ENTRANT)**: Vous pouvez demander le formulaire simplifié de transfert de titres à notre équipe du support, le compléter et le retourner par email directement;
- Pour les transferts de titres **OUT(SORTANT)**: le formulaire standard de transfert de titres peut être téléchargé depuis le site internet dans la section transfert de titres. Seuls, les documents reçus par la poste avec la signature originale seront acceptés. Les copies, envoyées par courrier électronique ou utilisant un format de demande différent, et/ou signées au moyen d'une signature électronique seront rejetées.

2. Exigences

Pour les transferts entrants, le service est généralement offert en présence de portefeuilles, dont la valeur agrégée de toutes les positions atteint au moins le montant minimum requis publié sur le site web. Des informations sont disponibles sur cornertrader.ch/Commissions.

3. Titres transférables

Les transferts de titres sont proposés pour les actions, les obligations, les ETF et certains fonds communs de placement. Les instruments doivent être cotés sur les bourses proposées par Cornèrtrader. Toutefois, la transférabilité d'un titre doit être vérifiée auprès des dépositaires et peut être rejetée si, par exemple, le titre a une valeur très faible ou nulle ou en cas de radiation de la cote.

4. Frais de transfert de titres sortants

Les transferts de titres entrants sont gratuits, tandis que les transferts sortants sont soumis à un coût par position. Veuillez-vous référer à cornertrader.ch/Commission pour vérifier les coûts.

5. Estimation du temps nécessaire pour le transfert

Selon le processus de la contrepartie et le type d'instrument, le transfert de titres peut généralement prendre de 2 à 4 semaines. Toutefois, il s'agit d'un délai indicatif et un délai précis ne peut être garanti. Les transferts de titres sont des processus très complexes impliquant différentes contreparties et de nombreux éléments peuvent échouer, entraînant des retards. En particulier, dans les périodes où le volume des demandes est élevé ou en présence de transferts plus complexes (ex.: en phase de radiation de la cotation, présence d'opérations sur titres, transferts transfrontaliers, réalignements, lenteur de la réponse de la contrepartie, données incomplètes ou instructions de règlement), le processus peut durer plus longtemps. Si vous souhaitez transférer les actifs vers la fin de l'année, veuillez-vous préparer suffisamment à l'avance. En décembre, la plupart des contreparties acceptent les transferts datant d'avant le 15 de chaque année. Les demandes arrivant autour et après cette date sont généralement reportées à l'exercice suivant.

6. Pas de changement de propriété effective (NCBO)

Les transferts de titres ne peuvent être effectués qu'entre des comptes détenus par le même bénéficiaire effectif. Le changement de propriétaire ne peut être autorisé que dans des circonstances spécifiques, comme en cas d'héritage.

7. Lancement de la procédure (transfert IN)

Le formulaire de transfert simplifié n'est nécessaire que pour initier le processus par Cornèrtrader. Afin de nous permettre de prendre contact avec l'autre contrepartie, vous devez fournir à votre banque la même demande.

Les points à prendre en compte pour un transfert de titres réussi:

1. Les instruments que vous souhaitez transférer sont-ils disponibles sur notre plateforme?

Les instruments à transférer doivent être cotés sur l'une des bourses proposées par Cornèrtrader. Si vous avez déjà accès à la plateforme, vous pouvez vérifier la disponibilité de l'instrument en effectuant une recherche avec le numéro ISIN. Si vous n'avez pas encore accès à la plateforme ou si vous ne trouvez pas l'instrument, veuillez-vous adresser à votre chargé de relations, qui vérifiera l'acceptabilité de l'instrument pour vous. Afin d'obtenir une réponse rapide, indiquez toujours le numéro ISIN et l'échange de référence dans votre demande, car le même instrument peut être répertorié dans plusieurs échanges.

2. Recommandation lorsque vous remplissez le formulaire:

- **Adresse électronique de la contrepartie** : indiquez l'adresse électronique directe et le numéro de téléphone de la personne chargée du transfert. A cet égard, nous vous suggérons de contacter la contrepartie et de demander les coordonnées de la personne de référence, si celles-ci ne vous ont pas encore été communiquées.
- **Numéros de compte complets et corrects par Cornèrtrader et par l'institution financière de la contrepartie** : votre numéro de compte dans Cornèrtrader est le numéro à 6 chiffres de votre login (70XXXX).
- **Prix d'achat de l'action** : vous pouvez indiquer soit le prix d'achat historique initial, soit le prix actuel du marché. Si vous ne fournissez pas de valeur, nous fixerons automatiquement comme prix d'achat le prix actuel du marché. Toute demande d'ajustement du prix entraînera un retard et sera soumise à un coût de 10 USD par position, si la modification est demandée après le règlement de l'action.
- **Actions de sociétés à venir (corporate action)**: si une certaine action de société ou opération sur titre se produit pendant la période de transfert, la position ne pourra pas être réglée avant que l'action de société ne soit effectuée et l'éligibilité pendant le processus n'est généralement pas possible.